

TEST DE NIVEAU FORMATION MUSICALE : MERCREDI 1^{ER} JUILLET

- ❖ L'épreuve de Formation Musicale est obligatoire pour tous les élèves qui sont admissibles à un concours en Instrument, Chant Lyrique et Direction d'orchestre. Elle consiste en un test progressif abordant le chant, le rythme, la lecture et l'audition mélodique et rythmique. Après ce test, les enseignants attribueront un niveau au candidat pour qu'il puisse choisir son cours à la rentrée.
Il est demandé lors de l'inscription en ligne de spécifier son niveau de FM.
- ❖ Si vous souhaitez pratiquer de la Formation Musicale seule (sans instrument), cela est possible mais cela se fera en fonction des places disponibles.
- ❖ Une convocation sera envoyée environ 2 semaines avant le jour de l'épreuve.
- ❖ En cas de Cycle 3 validé dans un CRD ou CRR, il faut transmettre un certificat de validation à l'administration du conservatoire : crr-accueil@ville-tours.fr ou lors de l'inscription en ligne, les candidats concernés seront alors exemptés de l'épreuve.

CONCOURS D'ENTRÉE FORMATION MUSICALE CPDN-CPES : LUNDIS 22 ET 29 JUIN

- ❖ Pour intégrer le Cycle Préparatoire au Diplôme National de Formation Musicale :
 - Concours Écrit : Lundi 22 juin 2026 (matin) : Dictées à parties manquantes, relevé harmonique
 - Concours Oral : Lundi 29 juin 2026 : chant d'autonomie, chant déchiffré, déchiffrages rythmiques
 - Un entretien sera prévu pendant l'épreuve orale pour l'entrée en CPES.
- ❖ Une convocation sera envoyée environ 2 semaines avant le jour de l'épreuve